
PARLEMENT WALLON

SESSION 2014-2015

9 JANVIER 2015

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

proposé par

M. Evrard, Mme Dock, MM. Jeholet et Dodrimont

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

L'article 101, §4, du projet de décret relatif aux implantations commerciales est complété par un alinéa rédigé comme suit :

« La Commission de recours entend, à leur demande, le titulaire du permis ou le demandeur en cas de refus du permis en première instance, le requérant ainsi que l'autorité compétente en première instance. ».

JUSTIFICATION

Il est proposé de mettre en place un mécanisme d'auditions des parties et en tous les cas du demandeur dans le cadre du recours.

Y. EVRARD

M. DOCK

P.-Y. JEHOLET

PH. DODRIMONT